

PETITES ANNONCES

À VENDRE : robot compagnon avec ustensiles + livre recette + adaptateur pour 3 râpés. Prix neuf : 750€, vendu 250€. Contact au 06 37 94 30 54.

tobbogan en plastique, 3m80 de glisse, très bon état, 100€. À venir récupérer sur place. Contact au 06 08 92 22 48.

cause double emploi 1 machine à laver à chargement par le dessus, 5 kg, 13 programmes, marque WOF 1800, bon état, 40 € - 1 cafetière SENSEO noire, 20 €, 1 mini four SILVER CREST, 10 €, 1 grosse horloge murale diamètre 60 cm, mention « Station Kensington London », 40 €. Contact par mail : ancel4@hotmail.fr

citroen Xzara 2 HDI, 105 000kms, 20 ans, bon état général, CT ok. Prix : 4000€, visible à Camaret. Contact :

06 83 22 57 06.

A LOUER : une place de stationnement dans un entrepôt fermé, centre-ville de Camaret. Contact au 06 82 24 04 72.

RECHERCHE : garage ou local de 25 à 30m², à louer, pour y entreposer du mobilier ou affaires courantes, pour 2 mois, soit avril-mai ou mai-juin 2024. Contact au 06 15 84 17 29.

VIDE MAISON : les 3 et 4 mai, au 1 avenue Jean Charcot (derrière le centre médical)

DON : terre végétale en bigbag d'environ 1m³. Quinze bags disponibles au Kerneur. Contact au 06 08 99 36 71.

N° UTILES

SECOURS

URGENCES MEDICALES	112
POMPIERS	18
SAMU	15
GENDARMERIE	17
PHARMACIE DE GARDE	32 37
CROSS CORSEN	196

MÉDECINS

Dr HAU MIOU FAH	02 98 27 91 35
Dr ROBIN et Dr DUMONT	02 98 86 72 96
Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h	
<i>Les week-ends et jours fériés, pour connaître le médecin de garde de la Presqu'île, faites le 15</i>	

CABINETS INFIRMIERS

MENTEC/QUINARD/CASCELLA-PALUD/PETIT	02 98 27 98 30 06 68 63 98 30
F. CAPRIOLI/V. GHODBANE	02 98 73 17 84 06 77 54 01 36

PSYCHOLOGUE : VAIREAUX C.

OSTEOPATHE D.O : KERLIDOU G.	02 98 27 88 83 06 07 87 71 19
OSTEOPATHE D.O.F : THOMAS N.	06 09 98 69 40

MASSEURS-KINESITHERAPEUTES :

QUEMENEUR P-Y. et MARC E.	02 98 27 91 49 02 56 04 80 73 06 79 47 88 94
RAVEZ P.	
BAPST L./DESSEVRES C.	02 98 73 80 64
PHARMACIE	02 98 27 90 78

MUNICIPALITÉ

Restauration scolaire	02 98 27 81 83
Capitainerie du Notic	02 98 27 89 31
Camping Municipal	02 98 27 91 31
ALSH	02 98 81 45 18
Garderie	02 98 81 45 18
MDJ	09 67 56 82 90
Bibliothèque	02 98 27 86 28
EHPAD Ti ar Garantez	02 98 27 83 79
Astreinte	06 86 25 18 02

DIVERS

Office de Tourisme	02 98 27 93 60
SPA Crozon	07 85 03 60 74
ULAMIR	02 98 27 01 68
CDAS de Crozon	02 98 27 10 26
Conciliateur	02 98 27 91 74

KINÉSIOLOGIE

Claire FERRE	06 60 96 66 50
--------------	----------------

PRESSE - CORRESPONDANTS LOCAUX

Le Télégramme Isabelle PIETRI	: 06 71 15 39 82
Ouest France Gilles PAPE	: 06 33 96 29 32
Christine BRUERE	: 06 62 60 83 77

En cas d'urgence



Bulletin d'informations

VILLE DE CAMARET-SUR-MER

N°1199 | DU 26 AVRIL 2024

municipales



Suivez-nous



Ne pas jeter sur la voie publique

INFORMATIONS MUNICIPALES

PIÈGES À FRELONS ASIATIQUES : disponibles à l'accueil de la mairie aux horaires d'ouverture, nombre limité.

IMPÔTS 2024, C'EST L'HEURE DE LA DÉCLARATION : depuis 2023, les habitants de la CCPAM sont rattachés au Service des Impôts Particuliers (SIP) de Carhaix.

Une aide à la déclaration à moins de 30 minutes de chez vous. Dans le cadre de sa politique d'accueil de proximité, la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), en collaboration avec France services, propose une aide aux démarches à moins de 30 minutes de votre domicile.

Accompagnement à la première déclaration sur les revenus, déclaration « gérer mes biens immobiliers », gérer son taux de prélèvement à la source, démarche à la suite de la perte d'un proche... Les agents des impôts accompagnent pour toutes les démarches des particuliers.

Prise de rendez-vous toute l'année :
Crozon – Maison de l'emploi (2ème et 4ème mardi du mois)

Pont-de-Buis lès Quimerç'h – Maison Baradozic (1er mercredi du mois)

Telgruc-sur-Mer - Mairie (3ème mardi du mois).
Contact au 0809.401.401 ou sur www.impots.gouv.fr

CREATION D'UNE ZONE DE RENCONTRE TEMPORAIRE : du 16 avril au 30 septembre, une zone de rencontre est instaurée les quais Toudouze et Vauban, En conséquence :

- La vitesse des véhicules est désormais limitée à 20 km/h.
- Les cyclistes doivent emprunter

la voie qui est réservée lorsqu'ils circulent à contre-sens de la circulation.

ZONE BLEUE : du 1er juin au 30 septembre, une zone bleue de stationnement limité à 1h30 va être créée quai Toudouze.

PASSAGE À INTRAMUROS : pour télécharger l'application, flashez le QR Code ci-contre. avec votre smartphone.

Si vous rencontrez un problème pour installer ou mettre à jour votre fiche (asso, santé, culture, etc.), n'hésitez pas à contacter le 07 89 00 91 35 ou evenementiel@camaret-surmer.fr



RETOUR DU NETTOYAGE DES PLAGES : un grand merci aux 50 citoyens bénévoles sont venus prêter main forte à Déferlantes Camaret pour cette action de nettoyage des plages camarétoises.

Résultat de l'opération ? Plus de 300kgs de déchets sur l'ensemble des plages de la commune.

- Elue plage la plus propre : Notineau
- Copies à revoir pour : le Corréjou, Pen Had et Kerloc'h

Pour préserver l'environnement naturel dans lequel vous évoluez au quotidien, veillez à les ramasser ou les limiter lors de vos balades sur les côtes.

VIE LOCALE - ASSOCIATIONS - CULTURE

TOUR VAUBAN : visite-baladée, « de la Tour Vauban au fort du Gouin » dimanche 28 avril. Jauge limitée, réservation conseillée au 02 98 27 91 12.

TERRAIN DE L'ARMORIQUE : concours de triplette le 27 avril à partir de 14h sur le terrain de l'Armorique. Ouvert à tous et à toutes !

FESTIVAL DES CANNES : samedi 04 mai, à la Maison des Jeunes, à partir de 13h, plusieurs associations camarétoises et la municipalité organisent la première édition du « Festival des Cannes ». Au programme : des olympiades intergénérationnelles un coin restauration & buvette et de la musique. Inscription dans les 2 équipes participantes possibles jusqu'au 03 mai à evenementiel@camaretsummer.fr ou 07 89 00 91 35.

FÊTE CHAMPÊTRE : 3^{ème} édition organisée par Erivor an Dour, dimanche 05 mai à la Chapelle de Saint Julien à partir de 14h. Au programme de la chanson française avec La Rue Chante, de la danse bretonne avec le groupe Kan Ar Guermeur, une exposition de l'association dans la chapelle et productions artistiques dédiées aux sites réhabilités, des jeux bretons ainsi qu'un atelier coloriage

pour les enfants. Une vente de gâteaux, crêpes et boissons aura lieu toute l'après-midi au profit de l'association. Venez nombreux profiter de ce superbe site et partager un moment festif.

COMMÉMORATION VICTOIRE DE 1945 : 08 mai à 10h45 devant le cimetière.

FOIRE AUX ANTIQUITÉS : jeudi 09 mai, place Charles de Gaulle et quai Toudouze, avec l'association « Les Amis du Quartier St Thomas »

OUVRAGE : les Éditions Notre Presqu'île rééditent les deux autres grands romans que Gustave Toudouze a écrit sur Camaret et qui font désormais partie de notre patrimoine : Le Rebutou, et Le Ba-teau-des-Sorcières. A retrouver dans les commerces de Camaret.

CÉRÉMONIES RELIGIEUSES : samedi 27 avril à 18h à Roscarvel, dimanche 21 avril à 9h30 à Telgruc et à 11h à Crozon. Messes de semaine, les mardis et vendredi à 18h30 à Crozon.

CINÉMA LE ROCAMADOUR :

*VOST ** Sortie nationale ***Avant-première	Ven 26/04	Sam 27/04	Dim 28/04	Lun 29/04	Mar 30/04	Mer 01/05	Jeu 02/05	Ven 03/05
Les explorateurs : l'aventure fantastique	17h			17h				
Nous les Leroy		20h30	17h					
Kung Fu Panda 4					17h			
Pas de vagues			20h30	20h30				
Godzilla X Kong : le nouvel empire	20h30	17h			20h30			
Petites mains**						17h	20h30	
Rosalie						20h30		
Les aventures de l'arche de Noé							17h	17h
Ici et là-bas								20h30

ENFANCE - JEUNESSE

CENTRE DE LOISIRS : le programme des activités est disponible sur IntraMuros et Facebook. Les thématiques proposées : le développement durable et les félins.

MAISON DES JEUNES : pendant les vacances scolaires, la Maison des Jeunes est ouverte du mardi au samedi de 13h30 à 18h30. Le programme est disponible sur IntraMuros et Facebook.

SÉJOURS JEUNES : ouverts aux jeunes 11 à 17 ans : du 8 au 12 juillet, du 15 au 19 juillet, du 22 au 26 juillet et du 29 juillet au 2 août. Coût variant entre 90 et 235 € en fonction du quotient familial des familles. 20 places sont disponibles pour chaque séjour. Les pré-inscriptions sont ouvertes du 6 avril au 12 mai 2024 via <https://forms.office.com/e/dUz7Varj4yb>

SOLIDARITE - CCAS

INFORMATION : les personnes porteuses de protections « incontinence » peuvent obtenir un ramassage d'ordures tous les 15 jours de l'année sans dépassement de tarification pour levée supplémentaire (au-delà de 15 levées prévues initialement).

Pour bénéficier de ce service, adressez une demande accompagnée d'un certificat médical au « département déchets - poubelles » de la communauté de communes à Kerdanvez adresse 02 98 27 24 76.

A noter que cette dérogation ne concerne pas les protections périodiques, ni les couches pour bébés.

BANQUE ALIMENTAIRE : en raison des jours fériés du mois de mai, la prochaine distribution se fera le mardi 30 avril de 11h à 16h.

TRAQUE AUX WATTS : vous souhaitez percer le mystère un montant de vos factures ? Ener'gence, en partenariat avec la CCPCAM recherche deux foyers prêts à ouvrir leur porte à d'autres habitants le temps d'une réunion « Traque aux Watts ». Ces réunions seront menées par une spécialiste des questions énergétiques.

L'avantage pour l'hôte ? Sa maison sert d'étude de cas pour mieux comprendre les consommations nergétiques liées à l'habitat. Cet atelier d'environ une

1h30 est l'occasion idéale pour découvrir des solutions concrètes. Si vous êtes partant(e) pour accueillir une réunion, inscrivez-vous sur le site www.energence.bzh, L'atelier est gratuit, et l'hôte d'accueil peut se voir installer quelques équipements économes selon ses besoins. Contact au 02 98 33 15 14.

ADIL - CONSEIL : vous venez de louer un logement et vous vous apercevez que sa consommation énergétique est supérieure à 450 kWhEF/m²/an, il est par conséquent non décent. Quels sont les recours contre le bailleur ?

Dans un premier temps, recherchez une solution amiable avec votre bailleur en lui demandant la mise en conformité du logement. Vous ne devez en aucun cas arrêter de payer votre loyer.

Si vous percevez des allocations logement, la CAF ou la MSA peuvent mettre en place la procédure dite « de conservation des aides », mais vous restez tenu de régler votre résiduel de loyer. Si la démarche amiable n'aboutit pas, vous pourrez saisir la Commission départementale de conciliation puis, si nécessaire, le juge civil.

Le juge peut déterminer la nature des travaux à réaliser et leur délai d'exécution. Il peut décider de réduire le montant du loyer ou suspendre son paiement, etc. jusqu'à la réalisation des travaux.

Retrouvez sur adil29.org tous les conseils pour gérer

FRANCE SERVICES | AIDES AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

PROCHAINE PERMANENCE À CAMARET-SUR-MER : mercredi 22 mai de 9h à 12h, sur rendez-vous au 02 98 27 22 54 ou à l'adresse suivante : france.service@comcom-crozon.bzh.

PERMANENCES À CROZON À LA MAISON DE L'EMPLOI : lundi-mardi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, mercredi de 13h30 à 17h (4^{ème} mercredi du mois) de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, jeudi de 9h à 12h30 et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 15h.

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

DÉCHETTERIE DE NAVARROU : ouverte du lundi au samedi de 9h à 11h45 et de 13h30 à 16h45. Fermeture les mercredis | 02 98 27 95 28.

RECRUTEMENT : la CCPCAM recrute plusieurs profils. Voir détail sur le site comcom-crozon.bzh.

CENTRE CULTUREL - L'AMETHYSTE : concert 30 ans de Quai Ouest, samedi 11 mai à 20h30.

Artistes : Steven Prigent, le trio Rain Check et le groupe We Are Bodies composé de Robin Foster, du chanteur d'Archive, Dave Pen, et de 3 autres musiciens.

Tarifs : Prévente 20€* / Réduit 17€* / Sur place 23€